



**Bureau de développement  
des télécommunications (BDT)**

Réf.: Circulaire BDT/DKH/IDA/027

Genève, le 16 octobre 2019

Aux Administrations des États Membres de l'UIT  
Résolution 99

**Objet: Résultats du questionnaire en ligne concernant l'Indice de développement des TIC pour 2019**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous communiquer des informations actualisées au sujet du questionnaire en ligne concernant l'Indice de développement des TIC (IDI) de l'UIT (voir la Circulaire BDT/DKH/IDA/026 du 3 octobre 2019).

Les États Membres de l'UIT ont été invités à exprimer leur point de vue quant à la question de savoir s'il fallait publier l'Indice IDI pour 2018 et 2019 au moyen de la méthodologie utilisée jusqu'en 2017. Les résultats de la consultation sont désormais disponibles [ici](#).

Malheureusement, aucun consensus clair ne s'est dégagé. En conséquence, l'indice IDI ne sera pas publié cette année.

Le BDT, en collaboration avec les membres et les spécialistes internationalement reconnus, continuera de travailler à l'élaboration d'une méthodologie plus transparente, robuste et fiable afin de publier l'indice en 2020, compte tenu de la Résolution 131 de la Conférence de plénipotentiaires et de la Résolution 8 de la CMDT.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Doreen Bogdan-Martin  
Directrice